

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

1

Métier

CHAUFFEUR LIVREUR POIDS LOURDS

# Description du poste

Le chauffeur a en **charge : la sécurité et la qualité du chargement** de son véhicule effectué par un magasinier, la livraison des produits chez le client (dépôt), sur le chantier ou dans les agences de l'entreprise multi sites.

Il peut éventuellement effectuer des transports de ou vers d'autres entrepôts ou de ou chez des fournisseurs. Dans ce dernier cas c'est le fournisseur qui charge.

LE CHAUFFEUR NE CHARGE PAS SON VEHICULE , sauf le cas des retours.

Il conduit son véhicule (3 – 4 heures par jour) après avoir vérifié que tous les équipements de sécurité, de secours, documents et moyens nécessaires à la conduite et la livraison sont conformes

Il est titulaire des permis et habilitations appropriées et à jour

Répartition de son temps de travail : (journée de 7h00 dont 30 minutes de pause)

3-4 heures de conduite environ, selon la circulation et les conditions climatiques

1h00 de chargement : arrimage et vérifications de sécurité, retours (palettes, produits non conformes ou en excédents).

1h00- 2h00 de déchargements

0h30 administratif et contrôles quotidien du véhicule

## Tâches effectuées

- A partir des bons de livraisons (ou de commande chez le fournisseur), vérifier quantitativement et qualitativement la cargaison.
- Placer les protections « d'angles » (équerres) sur les palettes ou lots.
- Sangler / arrimer la cargaison. *Sangles vérifiées.*
- Remonter et fermer les ridelles et montants latéraux.
- Pour les camions fermés, tirer et arrimer les « rideaux/stores » latéraux.
- Livraison chez le client (grossiste) ou sur chantiers : aléa de la circulation et des conditions climatiques pour respecter les horaires convenus et / ou contraintes de circulation (horaires d'interdiction de circulation dans certains secteurs).
- Sur le lieu de livraison : stabiliser le véhicule (béquilles), retirer les sangles et les protections d'angle, descendre les ridelles et montants (si besoin) /tirer les stores.

# Tâches effectuées

- Effectuer le déchargement aidé ou non par le client, avec la grue (assise ou télécommandée) ou le chariot emporté ou prêté par le client, surveiller le déchargement quand il est effectué par le client.
- Ranger sangles, protections, mettre la grue en position de sécurité, et autres moyens de manutention
- Retour à l'agence.
- Eventuellement décharger ou surveiller le déchargement des retours.
- Il effectue l'entretien de premier niveau de son camion : les niveaux, éclairages, (consulte ordinateur de bord si présent)...
- En toutes circonstances il assure sa sécurité et celle de son environnement. Port des **EPI** obligatoires

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

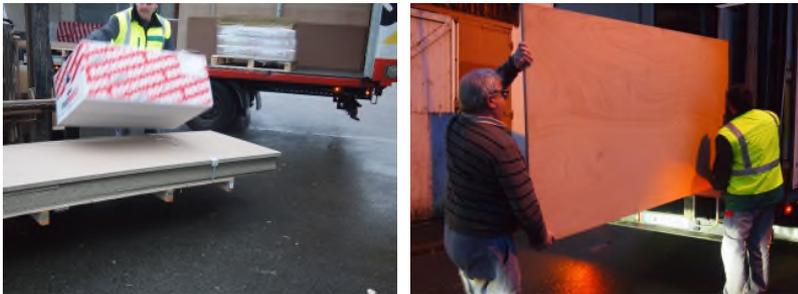
- Remonter et fermer les ridelles et montants latéraux. Effort de 21 kg au niveau des genoux et au dessus des épaules. Selon les journées de 5 à 20 fois ouvrir et fermer les 6-8 ridelles, selon le nombre de tournées et de clients différents par tournée. Parfois les camions sont des plateaux sans ridelles.
- Tirer et arrimer les « rideaux/stores » latéraux : effort « tirer/pousser » supérieur à 15 kg, effectué les bras au dessus des épaules. Cet effort est directement impacté par l'état d'entretien du camion.
- Parfois, manipuler à la main certains produits livrés à l'unité ou les palettes vides.
- Efforts de tension des sangles : environ 13 kg, répétitifs (environ 5-7 mouvements par sangle)
- Installation des béquilles manuellement : effort 14 à 20 kg si pas hydraulique



# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges, peu fréquent sauf VUL

- Certains type de matériaux, non palettisés, livrés sont parfois déchargés à bras ; panneaux de bois, produits hors palettes, ferrailles, sacs, rouleaux,...
- Quand il est présent, le client (artisan en particulier) apporte son aide dans la plupart des cas (si besoin et / ou disponible).



# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

- Le passage des sangles (lancer) sollicite les épaules et le dos
- Grimper sur le chargement pour ajuster les protections et / ou les sangles.
- Beaucoup de positions restent très dynamiques et ne sont que peu maintenues. Elles sont des facteurs aggravants lors des manipulations des charges.



# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

- Conduire le véhicule (3 – 4 heures par jour) : les niveaux de vibrations sont inférieurs au seuil de  $0,5 \text{ m/s}^2$ . Les sièges sont suspendus et confortables si entretenus.
- Des secousses selon l'état du sol des chantiers.

Remarque : la boîte de vitesse automatique est citée comme un élément de confort et de réduction des TMS du poignet

# Contraintes de pénibilité

## ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

### **Agents Chimiques Dangereux**

- Pas d'exposition en dehors de faire le plein du camion ou de vérifier les niveaux d'huile. Les ACD livrés sont conditionnés et filmés sur palettes, en général.

### **Températures**

- Il travaille à l'extérieur une partie de son temps et est soumis aux conditions climatiques. La cabine est climatisée pour la plupart des véhicules.

### **Bruit**

- Le chauffeur est parfois exposé au bruit environnant sur un chantier, ou au bruit des chariots à l'entrepôt.  
Mais les niveaux de bruit sont rarement au dessus du seuil et quand le niveau est supérieur à 81 dB(A) c'est très ponctuel. Le port des EPI est néanmoins impératif.

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

- Pas de situations observées

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	<p>Manipulation de charges et efforts associés : maximum 25 % du temps de déchargement (produits, ridelles ...)</p> <p>Lors du chargement : 20 minutes maximum (quand plusieurs tournées) pour les ridelles. Cas des « petites » livraisons multiples par tournée.</p> <p>→ Manipulation de charges supérieures à 10 ou 15 kg, 45 minutes par jour environ.</p> <p>→ Evaluation d'un équivalent de 1 500 kg portés chaque jour (ridelles, palettes, sacs, panneaux de bois ,ferrailles ...)</p>
<b>Postures pénibles</b>	Au maximum 2-3 fois 5 minutes quand plusieurs tournées soit 10-15 minutes par jour : le dos et les épaules
<b>Vibrations</b>	4 heures – Vibrations < 0,5m/s <sup>2</sup>
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	1 heure par jour maximum de bruit > 81dB(A)
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

2

Métier

CHAUFFEUR LIVREUR VUL

# Description du poste

- **NON OBSERVE EN MAGASIN CONCERNE**

Le chauffeur a en charge : la sécurité et la qualité du chargement de son véhicule effectué par un magasinier ou lui même, la livraison des produits chez le client (dépôt), les particuliers, sur chantiers ou dans les agences de l'entreprise multi sites.

Il s'assure du poids de son chargement selon ce qui est autorisé.

Il peut éventuellement effectuer des transports de ou vers d'autres entrepôts ou de ou chez des fournisseurs. Dans ce dernier cas le fournisseur peut charger.

Il conduit son véhicule (2-4 heures par jour) après avoir vérifié que tous les équipements de sécurité, de secours, documents et moyens nécessaires à la conduite et la livraison sont conformes. Il peut effectuer plusieurs tournées quotidiennes.

Il est titulaire des permis et habilitations nécessaires et à jour

Répartition de son temps de travail : (journée de 7h00 dont 30 minutes de pause)

2-3 heures de conduite avec plusieurs arrêts pour des livraisons de proximité selon la circulation et les conditions climatiques

1h30 de chargement : calage dans le VUL et vérifications de sécurité, retours (palettes, produits non conformes ou en excédents).

1h30- 2h30 de déchargements

0h30 administratif et contrôles quotidien du véhicule

# Tâches effectuées

- A partir des bons de livraisons (ou de commande chez le fournisseur), vérifier quantitativement et qualitativement la cargaison.
- Participer ou effectuer le chargement des produits sur palette et en vrac ( **50% ?**) avec le hayon ?
- Arrimer / caler la cargaison selon l'aménagement du VUL et les moyens disponibles.
- Livraison chez le client (grossistes et particuliers) ou sur chantiers : aléas de la circulation et des conditions climatiques pour respecter les horaires convenus et / ou contraintes de circulation (horaires d'interdiction de circulation et de stationnement dans certains secteurs).
- Effectuer le déchargement aidé ou non par le client, généralement manuellement ou avec le chariot emporté ou prêté par le client.
- Caler la cargaison restante
- Retour à l'agence.
- Eventuellement décharger ou surveiller le déchargement des retours.
- Il effectue l'entretien de premier niveau de son véhicule : les niveaux, éclairages, nettoyage, (lavage)
- *En toutes circonstances il assure sa sécurité et celle de son environnement. Port des **EPI** obligatoires*

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

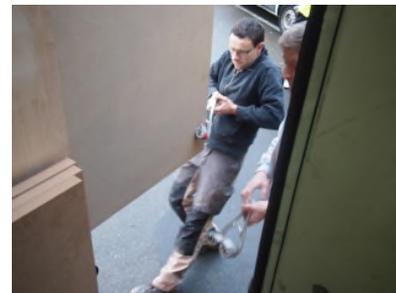
- Sortir les produits des stocks et rayons, les acheminer avec moyens de manutention au pied du véhicule, charger manuellement (**50%?**)
- Ranger les produits selon l'organisation des tournées : manipulations multiples
- Cet effort est directement impacté par l'état, l'aménagement et l'entretien du VUL
- Parfois manipuler à la main certains produits livrés à l'unité, les palettes vides
- Efforts de tension et serrage des moyens de fixation à l'intérieur
- Arrimage avec sangles pour chargement en galerie
- Déchargement chez les clients
- Si besoin nouveau calage / sanglage des produits restants
- Remise en stock des retours éventuels ( refus clients, détériorés, surplus,...)
- Les produits sont parfois lourds : sacs, bidons, carrelages, parpaings, peintures ...



# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

- Selon la taille du véhicule, déplacement debout ou penché pour ranger les produits.
- Penché pour saisir les produits à charger / décharger.
- Beaucoup de positions restent très dynamiques et ne sont que peu maintenues. Elles sont des facteurs aggravants lors des manipulations des charges.
- Chargement sur galerie d'encombrants : panneaux de bois, isolants,...



# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

- Conduire le véhicule (2 – 4 heures par jour) : les niveaux de vibrations sont inférieurs au seuil de  $0,5 \text{ m/s}^2$ . Les sièges sont suspendus et confortables si entretenus.
- Des secousses selon l'état du sol des chantiers.

Remarque : la boîte de vitesse automatique est citée comme un élément de confort et de réduction des TMS du poignet

# Contraintes de pénibilité

## ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

### **Agents Chimiques Dangereux**

- Pas d'exposition en dehors de faire le plein du camion ou de vérifier les niveaux d'huile. Les ACD livrés sont conditionnés et filmés *en général*. Parfois sur palettes

### **Températures**

- Il travaille à l'extérieur une partie de son temps et est soumis aux conditions climatiques. La cabine est climatisée pour la plupart des véhicules.

### **Bruit**

- Le chauffeur est parfois exposé au bruit environnant sur un chantier, ou au bruit des chariots à l'entrepôt.  
Mais les niveaux de bruit sont rarement au dessus du seuil et quand le niveau est supérieur à 81 dB(A) c'est très ponctuel.

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	<p>Manipulation de charges et efforts associés : maximum 50% du temps de chargement et 50 % du temps de déchargement soit 50% de 4 heures</p> <p>→ Manipulation de charges supérieures à 10 kg 120 minutes par jour environ.</p> <p>→ Evaluation d'un équivalent de 4 000 kg portés chaque jour (bidons, sacs, parpaings,...) (2 tournées de 1000 kg manipulés 2 fois pour charger et décharger)</p>
<b>Postures pénibles</b>	Au maximum la moitié du temps de manipulation soit 2 heures par jour : le dos et les épaules
<b>Vibrations</b>	Néant
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	Néant
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

3

Métier

**LE MAGASINIER POLYVALENT EN ENTREPOT**

## Description du poste

Son rôle principal est la réception, la préparation de commande et la mise à disposition des commandes et le chargement des camions.

Il est « généraliste » et s'occupe de tous les produits de son dépôt.

Il est habilité à la conduite des engins de manutention et une part significative de son activité est réalisée avec ces engins.

En fonction des types de produits, il travaille dans l'entrepôt et / ou dans la cour (zone de stockage)

Les charges manipulées sont variées, tant en taille qu'en poids unitaire.

Le rythme de travail varie en fonction des saisons ; Les journées standard sont de 7h par jour dont 6h30 effectif hors pause. Fermeture fréquente à l'heure du déjeuner (Coupure d'environ 1h00 à 1h30)

# Tâches effectuées

1. Réception marchandise : (chariots élévateurs frontaux, **latéraux** thermiques, de transpalettes électriques, de transpalettes manuels et de diables)
  - Déchargement
  - Dépalettisation
  - Contrôle (en alternance avec ses collègues)
  - Mise en stock / rayons / racks
2. Accueil client avec bon de chargement
3. Préparation commandes (extraction du stock, palettisation, filmage, étiquetage)
  - Produits à l'unité : articles vendus conditionnés (porte, fenêtre, ballon eau chaude, sanitaire...)
  - Produits palette complète : souvent pour les professionnels
  - Vrac : produits détaillés non conditionnés (tuiles, ferrailles bordure, parpaing, fonte, sable, gravier...) conditionnement par le magasinier : Découpe, palette, filmage, étiquetage, Big bag...
4. Découpe du bois, verre, ferraille, flexible ...
5. Chargement de la commande dans le véhicule :
  - Du professionnel
  - Du particulier
  - De l'entreprise **POUR LIVRAISON**
6. Reprise / déchargement / remise en stock des retours clients, rangement stock
7. Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel

# Répartition du temps de travail

Tâches génériques : Année moyenne, selon horaire quotidien de 7 heures par jour 230 jours par an (base légale) et 30 minutes de pause	Durée moyenne de la tâche en H/jour sur l'année	Dont temps de conduite en H/jour /an
<b>Réception marchandise :</b>	1h30	0h50
Déchargement	0h35	0h35
Dé-palettisation	0h20	
Contrôle	0h10	
Mise en stock/rayons/racks	0h25	0h15
Préparation commande (extraction du stock, palettisation, filmage, étiquetage) : (30 commandes par magasinier environ) Produit à l'unité Produits palette complète Vrac : produits détaillés	2h00  1h05 0h15 0h40	0h55  0h15 0h10 0h30
Découpe du bois, verre, ferraille, flexibles...	0h10	
Accueil client avec bon de chargement	0h30	
Chargement de la commande dans le véhicule du : Professionnel Particulier Entreprise POUR LIVRAISON	1h50  0h50 0h25 0h35	0h45  0h10 0h05 0h30
Reprise/déchargement/remise en stock des retours clients, rangement stock	0h15	0h05
Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel	0h15	
<b>TOTAL</b>	<b>6h30</b>	<b>2h35</b>

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

Temps de manipulation de charges hors temps de conduite :

- Dépalettisation : 0h20
- Contrôle 0h10
- Mise en stock / rayon / rack 0h10
- Produits à l'unité 0h50
- Produits palette complète 0h05
- Vrac 0h10
- Chargement des véhicules clients professionnels : 0h40
- Chargement des véhicules clients particulier 0h20
- Reprise / déchargement / remise en stock retours et rangement des stocks 0h05

**Manipulations : porter, tirer, pousser, charges de toutes natures :**

**2h50**

**(652 h/an)**

Toutes les charges ne sont pas de 10 kg ou plus : 75% des charges plus de 10 kg

Les opérations pour les artisans sont très souvent faites avec son aide, ce qui est moins fréquent avec les particuliers.

Charge quotidienne manipulée : environ 4 000 kg

# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

Tout au long de la journée le Magasinier doit adopter des postures contraintes, penché, accroupi, bras en l'air. Se glisser sous les racks ou derrière les matériaux ...

→ 50% du temps de manipulation = 85 minutes (1h25)

Positions sur le chariot élévateur : penché sur le côté, torsion du tronc (limitée avec les chariots latéraux). 25% du temps de conduite = 40 minutes environ

Environ 2h05 par jour en moyenne.



# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

Le niveau de vibrations est essentiellement lié à la qualité du sol de la cour et de l'entrepôt.

Sol bon état → Vibrations en dessous du seuil

Sol mauvais état → Vibrations supérieures au seuil de  $0,5 \text{ m/s}^2$

Durée de conduite des engins 2h35 heures par jour soit en année moyenne pour 230 jours travaillés 594 heures de conduite environ



# Contraintes de pénibilité

**Agents Chimiques Dangereux**  
**Pas de présence d'agent CMR.**

→ Attention toutefois à la présence d'engins à moteur GO ou essence dans les entrepôts

# Contraintes de pénibilité

## Températures

Le magasinier est exposé aux conditions climatiques une partie de son temps de travail.

# Contraintes de pénibilité

## Bruit

- A la découpe > 81 db(A) sans protection, au maximum 15 minutes par jour
- Résonance ponctuelle dans certains entrepôts à structure métallique > 81 db(A).
- ➔ Exposition limitée à moins d'une heure par jour
- ➔ **Le port des EPI reste indispensable notamment lors de la découpe de bois**

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

- Pas de situations observées

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	2h50 de manipulations de charges dont 2h05 concernent des charges de plus de 10 kg Charge totale : 4 000 kg par jour
<b>Postures pénibles</b>	2h05 par jour : pour manipuler, charger, conduire les engins : 0h40 heures les bras en l'air, 0h45 h penché, 0h40 h accroupi/à genoux
<b>Vibrations</b>	<p><b>2h35 de conduite :</b></p> <p><b>Si le sol est en bon état les vibrations sont &lt; 0,5 m/s<sup>2</sup></b></p> <p><b>Si le sol est irrégulier / détérioré les vibrations sont &gt; 0,5 m/s<sup>2</sup></b></p>
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	Maximum 1h00 par jour bruit > 81dB(A)
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

4

**Métier**  
**LE MAGASINIER CARISTE**  
**ACTIVITE TRAVAUX PUBLICS**

## Description du poste

Cette activité est la réception, la préparation de commande et la mise à disposition des commandes concernant les matériaux pour les TRAVAUX PUBLICS.

Il est habilité à la conduite des engins de manutention et une part significative de son activité est réalisée avec ces engins.

En fonction des types de produits, il travaille dans l'entrepôt et plus souvent dans la cour (zone de stockage).

Les charges manipulées sont variées, tant en taille qu'en poids unitaire.

Le rythme de travail varie en fonction des saisons, les journées standard sont de 7h par jour, dont 6h30 effectives hors pause. Fermeture fréquente à l'heure du déjeuner (Coupure d'environ 1h00 à 1h30).

# Tâches effectuées

1. Réception marchandise : (chariots élévateurs frontaux, **latéraux** thermiques, de transpalettes électriques, de transpalettes manuel)
  - Déchargement
  - Dépalettisations rares sauf pour les accessoires
  - Contrôle (en alternance avec ses collègues)
  - Mise en stock/rayons/racks/ sur palette
2. Accueil client avec bon de chargement, en **général des professionnels / commandes reçues à livrer**
3. Préparation commande (extraction du stock, palettisation, filmage si nécessaire, étiquetage)
  - Produits à l'unité : buses, canalisations, bordures,....
  - Produits palettes complètes
  - Vrac : produits détaillés non conditionnés (ferrailles, bordures, fontes, sable, gravier...) conditionnement par le magasinier Big bag, sable, graviers,...
4. Chargement de la commande dans le véhicule :
  - Du professionnel
  - De l'entreprise POUR LIVRAISON
5. Reprise / déchargement / remise en stock des retours clients, rangement du stock.

## Tâches effectuées



- Le Magasinier spécialisé TP utilise au maximum son / ses engins de manutention

# Répartition du temps de travail

<b>Tâches génériques :</b> Année moyenne, selon horaire quotidien de 7 heures par jour 230 jours par an (base légale) et 30 minutes de pause	<b>Durée moyenne de la tâche en H/jour sur l'année</b>	<b>Dont temps de conduite en H/jour /an</b>
<b>Réception marchandise :</b>	1h15	0h40
<b>Déchargement</b>	0h25	0h25
<b>Dépalettisation</b>	0h15	
<b>Contrôle</b>	0h10	
<b>Mise en stock/rayons/racks</b>	0h25	0h15
<b>Préparation commande (extraction du stock, palettisation, filmage, étiquetage) : (30 commandes par magasinier environ)</b>	2h40	2h00
<b>Produit à l'unité</b>	0h30	0h25
<b>Produits palette complète</b>	1h30	1h20
<b>Vrac : produits détaillés</b>	0h40	0h15
<b>Accueil client avec bon de chargement</b>	0h20	
<b>Chargement des commandes dans les véhicules des : Professionnels et Entreprise POUR LIVRAISON</b>	2h00	1h40
<b>Reprise/déchargement/remise en stock des retours clients, rangement stock</b>	0h15	0h15
<b>TOTAL</b>	6h30	4h35

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges par JOUR

Temps de manipulation de charges hors temps de conduite :

- Dépalettisation : 0h15
- Contrôle 0h10
- Mise en stock/rayon/rack 0h10
- Produits à l'unité 0h05
- Produits palettes complètes 0h10
- Vrac 0h25
- Chargement des véhicules  
Entreprise et professionnels : 0h20
- **Soit environ 1h35 / jour (95 minutes)**

➔ 75% des charges sont supérieures à 10 kg

➔ **Manipulation : porter, tirer, pousser, charges de toutes natures =  
75 % de 95 minutes = 70 minutes (1h10)**

Les opérations pour les professionnels sont **très souvent faites** avec leur aide.

Charge quotidienne manipulée : environ 3 000 kg



# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

Le magasinier est amené à adopter des postures contraintes, penché, accroupi, bras en l'air pour certaines manipulations

Se glisser sous les racks ou derrière les matériaux, environ 45 minutes par jour.

Positions sur le chariot élévateur : penché sur le côté, torsion du tronc (limitée avec les chariots latéraux), torsion du cou pour les stockages en hauteur

Environ **1h20 par jour** en moyenne.



# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

Le niveau de vibrations est essentiellement lié à la qualité du sol, de la cour et de l'entrepôt, de l'état (siège) et du type de chariot (pneus pleins ou non), de la conduite (vitesse,...)

Sol bon état, chariot en bon état, conduite maîtrisée → vibrations en dessous du seuil

Sol mauvais état, chariot vétuste, conduite « brutale », pneus pleins → vibrations supérieures au seuil de  $0,5 \text{ m/s}^2$

Durée de conduite des engins 4h35 par jour, soit en année moyenne pour 230 jours travaillés : **1 000 heures** de conduite environ.



# Contraintes de pénibilité

**Agents Chimiques Dangereux**  
**Pas de présence d'agent CMR.**

→ Attention toutefois à la présence d'engins à moteur GO ou essence dans les entrepôts avec peu de ventilation ou d'aération.

# Contraintes de pénibilité

## Températures

Le magasinier est exposé aux conditions climatiques pendant une partie importante de son temps de travail.

# Contraintes de pénibilité

## Bruit

Résonance ponctuelle dans certains entrepôts à structure métallique > 80 db(A).

Bruit supérieur à 85 db(A) pour le chargement des graviers en big bag dans la trémie

- Exposition limitée à moins d'une heure par jour
- NB cas de certains moteurs thermiques bruyants

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

- Pas de situations observées

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	1h35 de manipulations de charges dont 1h10 concernent des charges de plus de 10 kg  Charge totale : 3 000 kg par jour
<b>Postures pénibles</b>	1h20 par jour 0h15 les bras en l'air, 0h50 penché, 0h15 accroupi/à genoux
<b>Vibrations</b>	<b>4h35 de conduite :</b>  <b>Si le sol est en bon état les vibrations sont &lt; 0,5 m/s<sup>2</sup></b>  <b>Si le sol est irrégulier / détérioré les vibrations sont &gt; 0,5 m/s<sup>2</sup></b>
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	Maximum 1h00 par jour bruit > 81dB(A)
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

5

Métier

**LE MAGASINIER SPECIALISE GROS-OEUVRE**

# Fiche de poste

Son rôle principal est la réception, la préparation de commande et la mise à disposition des commandes.

Il s'occupe des produits de gros œuvre : ciment, ferrailage, blocs béton ...

Il est habilité à la conduite des engins de manutention et une part significative de son activité est réalisée avec ces engins.

Il travaille majoritairement dans la cour (zone de stockage)

Les charges manipulées sont variées mais en générale d'un poids unitaire supérieur à 15 kg.

Le rythme de travail varie en fonction des saisons ; Les journées standard sont de 7h par jour dont 6h30 effectif hors pause. Fermeture fréquente à l'heure du déjeuner (Coupure d'environ 1h00 à 1h30)

# Tâches effectuées

1. Réception marchandise : (chariots élévateurs frontaux)
  - Déchargement
  - Dépalettisation
  - Contrôle (en alternance avec ses collègues)
  - Mise en stock / rayons / racks principalement dans la cours
2. Accueil client avec bon de chargement
3. Préparation commande (extraction du stock, palettisation, filmage, étiquetage)
  - Produits à l'unité : rares
  - Produits palette complète : souvent pour les professionnels
  - Vrac : produits détaillés non conditionnés (ferrailles, bordure, parpaing, fonte, sable, gravier...) conditionnement par le magasinier : Découpe, palette, filmage, étiquetage, Big bag...
4. Découpe de la ferraille
5. Chargement de la commande dans le véhicule :
  - Du professionnel
  - Du particulier
  - De l'entreprise pour livraison
6. Reprise / déchargement / remise en stock des retours clients, rangement stock
7. Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel

# Répartition du temps de travail

Tâches génériques : Année moyenne, selon horaire quotidien de 7 heures par jour 230 jours par an (base légale) et 30 minutes de pause	Durée moyenne de la tâche en H/jour sur l'année	Dont temps de conduite en H/jour /an
<b>Réception marchandise :</b>	1h15	0h50
Déchargement	0h25	0h25
Dé-palettisation	0h10	
Contrôle	0h10	
Mise en stock/rayons/racks	0h30	0h25
Préparation commande (extraction du stock, palettisation, filmage, étiquetage) : (30 commandes par magasinier environ) Produit à l'unité Produits palette complète Vrac : produits détaillés	2h30  0h45 0h30 1h15	1h15  0h15 0h25 0h35
Découpe du bois, verre, ferraille, flexibles...	0h10	
Accueil client avec bon de chargement	0h20	
Chargement de la commande dans le véhicule du : Professionnel Particulier Entreprise POUR LIVRAISON	1h50  0h50 0h15 0h45	1h30  0h40 0h05 0h45
Reprise/déchargement/remise en stock des retours clients, rangement stock	0h15	0h05
Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel	0h10	
<b>TOTAL</b>	<b>6h30</b>	<b>3h40</b>

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

Temps de manipulation de charges hors temps de conduite :

- Dépalettisation : 0h10
- Contrôle 0h10
- Mise en stock/rayon/rack 0h05
- Produits à l'unité 0h30
- Produits palette complète 0h05
- Vrac 0h45
- Chargement des véhicules clients professionnels : 0h10
- Chargement des véhicules clients particulier 0h10
- Reprise / déchargement / remise en stock retours et rangement des stocks 0h10

**Manipulations : porter, tirer, pousser, charges de toutes natures :**

**2h15**

**(517 h/an)**

Toutes les charges ne sont pas de 10 kg ou plus : 75% des charges plus de 10 kg

Les opérations pour les artisans sont très souvent faites avec son aide, ce qui est moins fréquent avec les particuliers.

Charge quotidienne manipulée : environ 4 000 kg

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges



# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

Tout au long de la journée, le Magasinier doit adopter des postures contraintes, penché, accroupi, bras en l'air. Se glisser sous les racks ou derrière les matériaux ...

→ 50% du temps de manipulation = 50 minutes

Positions sur le chariot élévateur : penché sur le côté, torsion du tronc (limitée avec les chariots latéraux). 25% du temps de conduite (3h40) = 55 minutes environ

Environ 1h45 par jour en moyenne.

# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

Le niveau de vibrations est essentiellement lié à la qualité du sol de la cour et de l'entrepôt.

Sol bon état → Vibrations en dessous du seuil

Sol mauvais état → Vibrations supérieures au seuil de  $0,5 \text{ m/s}^2$

Durée de conduite des engins 3h40 heures par jour soit en année moyenne pour 230 jours travaillés, 843 heures de conduite environ



# Contraintes de pénibilité

**Agents Chimiques Dangereux**  
**Pas de présence d'agent CMR.**

→ Attention toutefois à la présence d'engins à moteur GO ou essence dans les entrepôts

# Contraintes de pénibilité

## Températures

Le magasinier est exposé aux conditions climatiques une partie de son temps de travail.

# Contraintes de pénibilité

## Bruit

- **Le port des EPI reste indispensable pour le bruit des camions, bips de recul ...**
- Quelques expositions à un niveau sonore hors EPI de plus de 81dB(A)

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

- Pas de situations observées

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	2h15 de manipulations de charges dont 1h40 concernent des charges de plus de 10 kg Charge totale : 4 000 kg par jour
<b>Postures pénibles</b>	1h45 par jour : pour manipuler, charger, conduire les engins : 0h30 heures les bras en l'air, 0h45 h penché, 0h30 h accroupi/à genoux
<b>Vibrations</b>	<p><b>3h40 de conduite :</b></p> <p><b>Si le sol est en bon état les vibrations sont &lt; 0,5 m/s<sup>2</sup></b></p> <p><b>Si le sol est irrégulier / détérioré les vibrations sont &gt; 0,5 m/s<sup>2</sup></b></p>
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	Maximum 1h00 par jour bruit > 81dB(A)
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

6

**Métier**  
**LE MAGASINIER CARISTE**  
**REVETEMENTS DE SOL / MURS**

## Description du poste

Son rôle principal est la réception, la préparation de commandes et la mise à disposition des commandes concernant les revêtements de sol : linoléum, carrelage, revêtements muraux.

Il est habilité à la conduite des engins de manutention et une part significative de son activité est réalisée avec des engins appropriés (porte-mandrins) pour les produits lourds et encombrants.

En fonction des types de produits, il travaille dans l'entrepôt et / ou dans la cour (zones de stockage) avec machine (découpeuse, enrouleuse,)

Les charges manipulées sont variées tant en taille qu'en poids unitaire. Beaucoup de manipulations sur les épaules par exemple et de positions pénibles.

Certains produits sont très denses et lourds : carrelage, parquet. Ces produits sont très souvent « détaillés » et vendus par cartons. Ces cartons sont manipulés.

Le rythme de travail varie en fonction des saisons, les journées standard sont de 7h par jour dont 6h30 effectif hors pause. Fermeture fréquente à l'heure du déjeuner (Coupure d'environ 1h00 à 1h30)

# Tâches effectuées

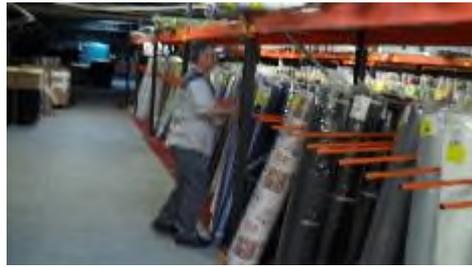
1. Réception marchandise : (chariots élévateurs frontaux, de transpalettes électriques, de transpalettes manuels et de diables)
  - Déchargement
  - Dépalettisation
  - Contrôle (en alternance avec ses collègues)
  - Mise en stock / rayons / racks
2. Accueil client avec bon de commande
3. Préparation commandes (extraction du stock, palettisation, **découpe**, filmage, étiquetage)
  - Produits à l'unité : articles vendus conditionnés (carton de carrelages, rouleaux de revêtement, cartons de dalles de sols, sacs, bidons,...)
  - Produits palette complète : souvent pour les professionnels
  - Vrac : produits détaillés non conditionnés (revêtements découpés sur dimensions, accessoires,...)
4. Découpe des revêtements
5. Chargement de la commande dans le véhicule :
  - Du professionnel
  - Du particulier
  - De l'entreprise POUR LIVRAISON
6. Reprise / déchargement / remise en stock des retours clients, rangement en stock
7. Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel

# Tâches effectuées

## Carrelage et colle



## Revêtements de sol



# Répartition estimée du temps de travail

Tâches génériques : Année moyenne, selon horaire quotidien de 7 heures par jour 230 jours par an (base légale) et 30 minutes de pause	Durée moyenne de la tâche en H/jour sur l'année	Dont temps de conduite en H/jour /an
<b>Réception marchandise :</b>	1h15	0h35
Déchargement	0h25	0h25
Dé-palettisation	0h15	
Contrôle	0h10	
Mise en stock/rayons/racks	0h25	0h10
<b>Préparation commande (extraction du stock, palettisation, filmage, découpe, étiquetage) : (20 commandes par magasinier environ)</b>	1h30	0h45
Produit à l'unité	0h20	0h10
Produits palette complète	0h20	0h20
Vrac : produits détaillés	0h50	0h15
Découpe de revêtements	1h45	0h10
Accueil client avec bon de commande	0h20	
<b>Chargement de la commande dans le véhicule du :</b>	1h15	0h45
Professionnel	0h30	0h15
Particulier	0h20	0h10
Entreprise <b>POUR LIVRAISON</b>	0h25	0h20
<b>Reprise/déchargement/remise en stock des retours clients, rangement stock</b>	0h15	0h05
Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel	0h10	
<b>TOTAL</b>	6h30	2h20

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

Temps de manipulation de charges hors temps de conduite :

- Dépalettisation : 0h15
- Contrôle 0h10
- Mise en stock / rayon / rack 0h15
- Produits à l'unité 0h10
- Vrac 0h35
- **Découpe des revêtements y compris prise en stock 1h35**
- Chargement des véhicules clients professionnels 0h15
- Chargement des véhicules clients particuliers 0h10
- Chargement des véhicules pour livraison 0h05
- Reprise/déchargement/remise en stock retours et rangement des stocks: 0h10
- **SOIT ENVIRON EN MOYENNE : porter, tirer, pousser, charges de toutes natures 3h40**  
**(843 h/an)**
- 75% des charges plus de 10 kg dont les carrelages

Les opérations pour les artisans sont très souvent faites avec l'aide de ce dernier, ce qui est moins fréquent avec les particuliers.

**Charge quotidienne sur la base de 5 réceptions et 20 commandes par jour environ 9 000 kg**

# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

Tout au long de la journée le magasinier revêtement doit adopter des postures contraintes, penché, accroupi, à genoux, bras en l'air. Se glisser sous les racks ou derrière les matériaux...

Une partie du temps le travail se fait sur le sol (enroulement, conditionnement,..) à genoux pour découper, rouler, conditionner les revêtements de sol

Selon les établissements, des équipements spécifiques sont disponibles (diable, mandrin , tables,)

La qualité des moyens de découpe est déterminante: manuel ou électrique.

→ Environ 50% du temps de manipulation = 80 minutes environ (1h20)

Positions sur le chariot élévateur : penché sur le coté, torsion du tronc (limitée avec les chariots latéraux) 25% du temps de conduite au maximum soit 25% de 2h20 = 0h35

→ Total : environ 1h55 par jour en moyenne.



# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

Le niveau de vibrations est essentiellement lié à la qualité du sol de la cour et de l'entrepôt, à l'état du chariot (siège) et au type de chariot, aux pneus pleins ou gonflés, à la conduite maîtrisée (vitesse) ou « brutale »

Sol bon état, chariot confortable, conduite maîtrisée → Vibrations en dessous du seuil

Sol mauvais état chariot vétuste, conduite brutale → Vibrations supérieures au seuil de  $0,5 \text{ m/s}^2$

Durée de conduite des engins 2h45 heures par jour soit en année moyenne pour 230 jours travaillés 632 heures de conduite environ dont la majorité dans l'entrepôt.



# Contraintes de pénibilité

**Agents Chimiques Dangereux**  
**Pas de présence d'agent CMR.**

- **Parfois des poussières lors de la découpe de certaines moquettes**
- ➔ Attention toutefois à la présence d'engins à moteur GO ou essence dans les entrepôts

# Contraintes de pénibilité

## Températures

Le magasinier est exposé aux conditions climatiques une partie minoritaire de son temps de travail en extérieur. Le travail de découpe s'effectue en intérieur. La plupart des produits sont dans l'entrepôt.

# Contraintes de pénibilité

## Bruit

- Résonance ponctuelle dans certains entrepôts à structure métallique  $> 81$  db(A).
- ➔ Exposition limitée à moins d'une heure par jour

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

- Pas de situations observées

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	3h40 de manipulations de charges dont 2h45 concernent des charges de plus de 10 kg Charge totale : 9 000 kg par jour
<b>Postures pénibles</b>	1h55 par jour : pour manipuler, découper, charger, conduire les engins : 0h25 heure les bras en l'air, 0h45 penché en rotation, 0h45 h accroupi/à genoux
<b>Vibrations</b>	2h20 de conduite : Sol bon état vibrations < 0,5 m/s <sup>2</sup>  Sol irrégulier / détérioré → Vibrations > 0,5 m/s <sup>2</sup>
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	Maximum 1h00 par jour bruit > 81dB(A)
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

7

Métier  
**LE MAGASINIER CARISTE  
BOIS ET PANNEAUX**

## Description du poste

Son rôle principal est la réception, la préparation de commande et la mise à disposition des commandes concernant le bois et les panneaux.

Il est « spécialisé » pour ces produits dans son dépôt.

Il est habilité à la conduite des engins de manutention et une part significative de son activité est réalisée avec ces engins : Chariots frontaux ou latéraux, ponts roulants, ...

En fonction des types de produits, il travaille surtout dans l'entrepôt et / ou dans la cour (zones de stockage)

Les charges manipulées sont variées tant en taille qu'en poids unitaire.

Certains produits sont de très grande taille.

Le rythme de travail varie en fonction des saisons, les journées standard sont de 7h par jour dont 6h30 effectif hors pause. Fermeture fréquente à l'heure du déjeuner (Coupure d'environ 1h00 à 1h30)

# Tâches effectuées

1. Réception marchandises : (chariots élévateurs frontaux, latéraux, de transpalettes électriques, de transpalettes manuels et de diables)
  - Déchargement
  - Dépalettisation
  - Contrôle (en alternance avec ses collègues)
  - Mise en stock / rayons / racks
2. Accueil clients avec bon de chargement
3. Préparation commandes (extraction du stock, palettisation, cerclage, étiquetage)
  - Produit à l'unité : articles vendus au détail
  - Produits palette complète : souvent pour les professionnels en lots
4. Découpe du bois ( voir le poste : découpe)
5. Chargement de la commande dans le véhicule :
  - Du professionnel
  - Du particulier
  - De l'entreprise pour livraison
6. Reprise / déchargement / remise en stock des retours clients, rangement en stock
7. Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel

# Tâches effectuées



# Répartition du temps de travail

Tâches génériques : Année moyenne, selon horaire quotidien de 7 heures par jour 230 jours par an (base légale) et 30 minutes de pause	Durée moyenne de la tâche en H/jour sur l'année	Dont temps de conduite (ou ponts roulants) en H/jour /an
<b>Réception marchandise :</b>	1h30	1h10
Déchargement	0h45	0h45
Dé-palettisation	0h05	
Contrôle	0h10	
Mise en stock/rayons/racks	0h30	0h25
<b>Préparation commande (extraction du stock, palettisation, cerclage, étiquetage) : (30 commandes par magasinier environ)</b> Produit à l'unité Produits palette complète	2h00  1h00 1h00	1h30  0h45 0h45
<b>Accueil client avec bon de chargement et analyse de la commande</b>	0h45	
<b>Chargement de la commande dans le véhicule du :</b> Professionnel Particulier Entreprise <b>POUR LIVRAISON</b>	2h00  0h55 0h20 0h45	1h50  0h50 0h15 0h45
<b>Reprise/déchargement/remise en stock des retours clients, rangement stock</b>	0h05	0h05
<b>Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel</b>	0h10	
<b>TOTAL</b>	6h30	4h25

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

Temps de manipulation de charges hors temps de conduite et utilisation de ponts roulants :

- Dépalettisation : 0h05
- Contrôle 0h10
- Mise en stock 0h05
- Produits à l'unité 0h15
- Produits palette complète 0h15
- Chargement des véhicules clients professionnels : 0h05
- Chargement des véhicules clients particuliers 0h05
- Reprise / déchargement / remise en stock retours et rangement des stocks : 0h05

**Manipulation : porter, tirer, pousser, charges de toutes natures : 1h05**

**( 242 h/an environ)**

- 75% des charges plus de 10 kg , les panneaux sont encombrants et sont souvent glissés sur la palette ou les fourches du chariot latéral ou frontal

Les opérations pour les artisans sont très souvent faites avec leur aide, ce qui est moins fréquent avec les particuliers. Pour les panneaux au détail, des ventouses sont parfois disponibles.

Charge quotidienne manipulée : environ 3 000 kg

# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

Le Magasinier doit adopter des postures contraintes : penché, voire accroupi, parfois bras en l'air pour saisir les panneaux et éléments de bois

Manipulation des panneaux larges, bras en extension et sollicitations du dos lors du chargement des véhicules clients : 40 minutes

Se glisser sous et entre les racks ou derrière les matériaux environ 25 minutes par jour.

Positions sur le chariot élévateur : penché sur le côté, torsion du tronc (limitée avec les chariots latéraux) ou flexion pour les stockages en hauteur, conduite en marche arrière dans les allées : 25% du temps de conduite = 1h10

Environ 2h15 par jour en moyenne.



# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

Le niveau de vibrations est essentiellement lié à la qualité du sol de la cour et de l'entrepôt, de l'état du chariot (siège) et du type de chariot, des pneus pleins ou gonflés, de la conduite maîtrisée (vitesse) ou « brutale »

Sol bon état, chariot confortable, conduite maîtrisée → Vibrations en dessous du seuil

Sol mauvais état chariot vétuste, conduite brutale → Vibrations supérieures au seuil de  $0,5 \text{ m/s}^2$

Durée de conduite des engins 4h25 heures par jour soit en année moyenne pour 230 jours travaillés **1016** heures de conduite environ



# Contraintes de pénibilité

## **Agents Chimiques Dangereux** **Pas de présence d'agent CMR.**

- ➔ Attention toutefois à la présence d'engins à moteur GO ou essence dans les entrepôts
- ➔ Parfois de la poussière déplacée selon l'entretien des sols

# Contraintes de pénibilité

## Températures

Le magasinier est exposé aux conditions climatiques pendant une partie de son temps de travail.

# Contraintes de pénibilité

## Bruit

Pas particulièrement sauf ponctuellement... passage d'un engin, passage à l'atelier de découpe, ...

Au maximum 1h par jour de bruit dépassant 81dB(A)

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

- Pas de situations observées

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	1h05 de manipulations de charges dont 0h50 concernent des charges de plus de 10 kg Charge totale : 3 000 kg par jour
<b>Postures pénibles</b>	2h15 heures par jours : pour manipuler et déplacer des charges, charger, conduire les engins en arrière. Principalement sollicitation du dos 1h45 et des bras 0h30
<b>Vibrations</b>	4h25 de conduite : Sol bon état → vibrations < 0,5 m/s <sup>2</sup> Sol irrégulier / détérioré → Vibrations > 0,5 m/s <sup>2</sup>
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	1h / jour au maximum bruit dépassant 81dB(A)
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

8

Métier  
**LE MAGASINIER CARISTE**  
**« MENUISERIES »**

## Description du poste

Son rôle principal est la réception, la préparation de commandes et la mise à disposition des commandes de menuiseries bois, métalliques et PVC et le chargement des camions et des véhicules des clients.

Il est « spécialiste » de ces produits pour son dépôt.

Il est habilité à la conduite des engins de manutention et une part importante de son activité est réalisée avec ces engins.

En fonction des types de produits, il travaille dans l'entrepôt et / ou dans la cour (zones de stockage).

Les charges manipulées sont variées, tant en taille (souvent volumineux) qu'en poids unitaire très souvent supérieur à 10 kg (jusqu'à plus de 100 kg).

Le rythme de travail varie en fonction des saisons, les journées standard sont de 7h par jour dont 6h30 effectif hors pause. Fermeture fréquente à l'heure du déjeuner (Coupure d'environ 1h00 à 1h30)

# Tâches effectuées

1. Réception marchandises : (chariots élévateurs frontaux, latéraux, thermiques, de transpalettes électriques, de transpalettes manuels et de diables)
  - Déchargement
  - Dépalettisation
  - Contrôle
  - Mise en stock / rayons / racks / portants verticaux
2. Accueil clients avec bon de chargement
3. Préparation commandes (extraction du stock, palettisation, filmage, étiquetage)
  - Produit à l'unité : articles vendus conditionnés (porte, fenêtre, portail, chambranles, « velux », ...) par le fournisseur en général.
  - Produits palette complète : essentiellement pour les professionnels très souvent filmée par le fournisseur
  - Vrac : produits détaillés non conditionnés (accessoires de fixation et de montage, colles, joints,...)
4. Chargement de la commande dans le véhicule :
  - Du professionnel
  - Du particulier
  - De l'entreprise POUR LIVRAISON
5. Reprise / déchargement / remise en stock des retours clients, rangement en stock
6. Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel

# Répartition du temps de travail

Tâches génériques : Année moyenne, selon horaire quotidien de 7 heures par jour 230 jours par an (base légale) et 30 minutes de pause	Durée moyenne de la tâche en H/jour sur l'année	Dont temps de conduite en H/jour /an
<b>Réception marchandise :</b>	1h35	0h30
Déchargement	0h15	0h15
Dé-palettisation	0h10	
Contrôle	0h30	
Mise en stock/rayons/racks	0h40	0h15
<b>Préparation commande (extraction du stock, palettisation, filmage, étiquetage) : (30 commandes par magasinier environ)</b>	2h25	1h20
Produit à l'unité	1h50	1h00
Produits palette complète	0h15	0h10
Vrac : produits détaillés	0h15	0h10
Découpe du bois, verre, ferraille, flexibles...		
Accueil client avec bon de chargement	0h20	
<b>Chargement de la commande dans le véhicule du :</b> Professionnel Particulier Entreprise POUR LIVRAISON	1h45	1h20
Reprise/déchargement/remise en stock des retours clients, rangement stock	0h15	0h05
Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel	0h10	
<b>TOTAL</b>	<b>6h30</b>	<b>3h15</b>

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

Temps de manipulation de charges hors temps de conduite :

- Dépalettisation 0h10
- Contrôle 0h30
- Mise en stock / rayon / rack 0h25
- Produits à l'unité 0h50
- Produits palette complète 0h05
- Vrac 0h05
- Chargement des véhicules clients professionnels : 0h10
- Chargement des véhicules clients particuliers 0h10
- Chargement des véhicules pour livraison 0h05
- Reprise / déchargement / remise en stock retours et rangement des stocks 0h10

**Manipulations : porter, tirer, pousser, charges de toutes natures : 2h40**

**(613 h/an environ)**

- 75% des charges plus de 10 kg, la plupart entre 30 et 45 kg, voire plus de 100 kg pour les portails métalliques entre autres.

Les chargements pour les artisans sont très souvent faits avec l'aide de ce dernier, ce qui est peu fréquent avec les particuliers.

Pour les charges lourdes et très souvent encombrantes le magasinier se fait aider par un collègue.

Charge quotidienne manipulée : environ 6 000 kg

# Contraintes de pénibilité

## Ranger à la réception



## Préparer les commandes et charger



# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

- Le Magasinier doit adopter des postures contraintes, penché, accroupi, bras en l'air.
- Tirer sur le sol, les cartons, les portails avec peu de prises arc bouté en arrière
- Se glisser sous les racks, derrière ou entre les matériaux stockés à la verticale environ
  - La moitié du temps de manipulation = 1h20 environ.
- Positions sur le chariot élévateur : penché sur le côté, torsion du tronc (limitée avec les chariots latéraux) extension du dos pour les stockages en hauteur 25% du temps de conduite soit 50 minutes

Environ 2h10 par jour en moyenne.

# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

Le niveau de vibrations est essentiellement lié à la qualité du sol de la cour et de l'entrepôt, à l'état du chariot (siège) et au type de chariot, aux pneus pleins ou gonflés, à la conduite maîtrisée (vitesse) ou « brutale »

Sol bon état, chariot confortable, conduite maîtrisée → Vibrations en dessous du seuil

Sol mauvais état chariot vétuste, conduite brutale → Vibrations supérieures au seuil de  $0,5 \text{ m/s}^2$

Durée de conduite des engins 3h15 par jour soit en année moyenne pour 230 jours travaillés 785 heures de conduite environ



# Contraintes de pénibilité

**Agents Chimiques Dangereux**  
**Pas de présence d'agent CMR.**

→ Attention toutefois à la présence d'engins à moteur GO ou essence dans les entrepôts

# Contraintes de pénibilité

## Températures

Le magasinier est exposé aux conditions climatiques une partie de son temps de travail.

# Contraintes de pénibilité

## Bruit

- Selon la nature de l'entrepôt , résonance du bruit des chariots thermiques, passage d'engins ...
- Au maximum des bruits dépassant le seuil de 81dB(A) pendant une heure par jour

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

- Pas de situations observées

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	2h35 de manipulations de charges dont 2h00 concernent des charges de plus de 10 kg Charge totale : 6 000 kg par jour
<b>Postures pénibles</b>	2h10 heures par jour : pour manipuler, charger, conduire les engins : 0h20 heure les bras, 1h30 le dos penché ou en rotation, 0h20 accroupi/à genoux
<b>Vibrations</b>	3h15 de conduite : Sol bon état vibrations < 0,5 m/s <sup>2</sup> Sol irrégulier / détérioré → Vibrations > 0,5 m/s <sup>2</sup>
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	1 heure par jour au maximum de bruit dépassant 81dB(A)
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

9

**Métier**  
**LE MAGASINIER CARISTE**  
**SPECIALISTE CARRELAGE**

## Description du poste

Son rôle principal est la réception, la préparation de commandes et la mise à disposition des commandes concernant les carrelages de sol et muraux.

Il traite parfois également les produits connexes tels outils de découpe, colles, joints et ciment, robinetterie, baignoires lavabos, douche...

Il est habilité à la conduite des engins de manutention

Les charges manipulées sont variées tant en taille qu'en poids unitaire.

Ces produits sont très denses et lourds : carrelage, sacs de colle, joint ...

Ces produits sont parfois « détaillés » et vendus à l'unité ou par cartons qui sont manipulés.

Toutefois une partie importante des commandes arrivent du fournisseur ou de la plateforme déjà « pré-préparées » sur palette)

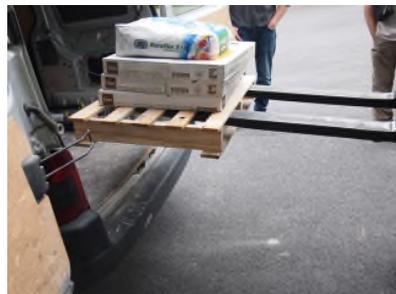
Le rythme de travail varie en fonction des saisons, les journées standard sont de 7h par jour dont 6h30 effectif hors pause. Fermeture fréquente à l'heure du déjeuner (Coupure d'environ 1h00 à 2h00)

# Tâches effectuées

1. Réception marchandise : (chariots élévateurs frontaux, de transpalettes électriques, de transpalettes manuels et chariots)
  - Déchargement
  - Dépalettisation et Contrôle
  - Rangement des commandes préparées par la plateforme ou le fournisseur.
  - Mise en stock / rayons / racks. Souvent également au sol
2. Accueil client avec bon de commande
3. Préparation commandes (extraction du stock, palettisation, filmage, étiquetage)
  - Produits à l'unité : articles vendus conditionnés (carton de carrelages, sacs, bidons)
  - Produits ou commandes pré-préparées en palette complète : souvent pour les professionnels
  - Vrac : produits détaillés non conditionnés (machines, outils, accessoires,...)
4. Distribution d'échantillons
5. Chargement de la commande dans le véhicule :
  - Du professionnel
  - Du particulier
6. Reprise / déchargement / remise en stock des retours clients, rangement en stock
7. Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel

Remarque : la préparation de commande est souvent réalisée en même temps que la partie contrôle, notamment quand une plateforme et/ou un fournisseur livre des commandes préparées par client et sur palette.

# Tâches effectuées



# Répartition estimée du temps de travail

Tâches génériques : Année moyenne, selon horaire quotidien de 7 heures par jour 230 jours par an (base légale) et 30 minutes de pause	Durée moyenne de la tâche en H/jour sur l'année	Dont temps de conduite en H/jour /an
<b>Réception marchandise :</b>	2h	0h50
Déchargement	0h30	0h30
Dé-palettisation	0h10	
Contrôle	0h50	
Mise en stock/rayons/racks	0h30	0h20
<b>Préparation commande (extraction du stock, palettisation, filmage, découpe, étiquetage) :</b>	2h30	1h55
Produit à l'unité	0h40	0h20
Produits palette complète	1h00	1h00
Vrac : produits détaillés	0h50	0h35
Découpe de revêtements		
Accueil client avec bon de commande	0h30	
<b>Chargement de la commande dans le véhicule du :</b>	1h10	0h55
Professionnel	0h55	0h45
Particulier	0h15	0h10
<b>Reprise/déchargement/remise en stock des retours clients, rangement stock, manipulation palettes vides ...</b>	0h10	0h05
<b>Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel</b>	0h10	
<b>TOTAL</b>	6h30	3h45

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

Temps de manipulation de charges hors temps de conduite :

- Dépalettisation : 0h10
- Contrôle 0h15
- Mise en stock / rayon / rack 0h10
- Préparation commandes
  - Produits à l'unité 0h20
  - Vrac 0h15
- Chargement des véhicules clients professionnels 0h10
- Chargement des véhicules clients particuliers 0h05
- Reprise/déchargement/remise en stock retours et rangement des stocks: 0h05
- **SOIT ENVIRON EN MOYENNE : porter, tirer, pousser, charges de toutes natures 1h30**  
**(345 h/an)**
- 80% des charges plus de 10 kg soit  $1h30 \times 80\% = 70$  minutes par jour de manipulations de charges de plus de 10 kg

Les opérations de manipulation/chargement pour les professionnels sont très souvent faites avec l'aide de ce dernier, ce qui est moins fréquent avec les particuliers.

Des palettes vides sont souvent manipulées : 20 à 30 par jour = 500 à 750 kg

**Charge quotidienne sur la base de 25 tonnes reçues en magasin par semaine et de 20 % manipulés 2 fois au maximum (palettes multi produits/clients, commandes clients détail, ...)**

**➔ 2 tonnes par jour + palettes = 2,750 tonnes maximum**

# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

Une grosse partie du travail se fait sur le chariot en marche avant.

Les manipulations sont souvent à bonne hauteur quand l'opérateur utilise son chariot pour bien positionner les charges.

- Environ 30% du temps de manipulation = 30 minutes environ
- Positions sur le chariot élévateur : penché sur le côté, torsion du tronc  
15% du temps de conduite au maximum car les palettes sont « basse » et ne gênent pas la visibilité : soit 15% de 3h45 = 0h3, environ
- Total : environ 1h00 par jour en moyenne.



# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

Le niveau de vibrations est essentiellement lié à la qualité du sol de la cour et de l'entrepôt, à l'état du chariot (siège) et au type de chariot, aux pneus pleins ou gonflés, à la conduite maîtrisée (vitesse) ou « brutale »

Sol bon état, chariot confortable, conduite maîtrisée → Vibrations en dessous du seuil

Sol mauvais état chariot vétuste, conduite brutale → Vibrations supérieures au seuil de  $0,5 \text{ m/s}^2$

Durée de conduite des engins 3h45 heures par jour soit en année moyenne pour 230 jours travaillés 863 heures de conduite environ dont la majorité dans l'entrepôt.

Barre de seuil et choc si conduite rapide



# Contraintes de pénibilité

**Agents Chimiques Dangereux**  
**Pas de présence d'agent CMR.**

# Contraintes de pénibilité

## Températures

Le magasinier est exposé aux conditions climatiques une partie minoritaire de son temps de travail en extérieur.

# Contraintes de pénibilité

## Bruit

- Résonance ponctuelle dans certains entrepôts à structure métallique > 81 db(A).
- ➔ Exposition limitée à moins d'une heure par jour

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

- Pas de situations observées

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	1h30 de manipulations de charges dont 1h10 concernent des charges de plus de 10 kg Charge totale : 2 000 kg par jour
<b>Postures pénibles</b>	1h00 par jour : pour contrôler, ranger, charger : 0h05 heure les bras en l'air, 0h45 penché en rotation, 0h10 h accroupi/à genoux
<b>Vibrations</b>	3h45 de conduite : Sol bon état vibrations < 0,5 m/s <sup>2</sup>  Sol irrégulier / détérioré → Vibrations > 0,5 m/s <sup>2</sup>
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	Maximum 1h00 par jour bruit > 81dB(A)
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

10

Métier  
**LE MAGASINIER CARISTE  
SANITAIRE CHAUFFAGE**

## Description du poste

Son rôle principal est la réception, la préparation de commandes et la mise à disposition des commandes Sanitaires et Chauffage.

Il est « spécialiste » et s'occupe de tous les produits Sanitaires et Chauffage.

Il est habilité à la conduite des engins de manutention et une part significative de son activité est réalisée avec ces engins.

En fonction des types de produits, il travaille surtout dans l'entrepôt et / ou dans la cour (zones de stockage)

Les charges manipulées sont variées, tant en taille qu'en poids unitaire.

Le rythme de travail varie en fonction des saisons, les journées standard sont de 7h par jour dont 6h30 effectif hors pause. Fermeture fréquente à l'heure du déjeuner (coupure d'environ 1h00 à 1h30)

# Tâches effectuées

1. Réception marchandise : (chariots élévateurs frontaux, **latéraux** thermiques, transpalettes électriques, transpalettes manuels et diables)
  - Déchargement
  - Dépalettisation
  - Contrôle
  - Mise en stock / rayons / racks y compris dans le LS
2. Accueil client avec bon de chargement
3. Préparation commandes (extraction du stock, palettisation , conditionnement, filmage, étiquetage)
  - Produits à l'unité : articles vendus conditionnés (lavabos , bacs de douche, ballon eau chaude, sanitaires, radiateurs,...) sur palette ou non.
  - Produits palette complète : souvent pour les professionnels
  - Vrac : produits détaillés non conditionnés (robinetterie) conditionnement par le magasinier (accessoires dont canalisations, joints, colles, flexibles , colliers).....
  - REMARQUE : Si le dépôt est livré par une plateforme, une part importante des produits est déjà « pré conditionnée » (30 à 40 % des produits). Les manipulations dans la réserve sont réduites.
4. Chargement de la commande dans le véhicule :
  - Du professionnel
  - Du particulier
  - De l'entreprise POUR LIVRAISON
5. Reprise / déchargement/remise en stock des retours clients, rangement en stock
6. Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel

# Répartition du temps de travail

Tâches génériques : Année moyenne, selon horaire quotidien de 7 heures par jour 230 jours par an (base légale) et 30 minutes de pause	Durée moyenne de la tâche en H/jour sur l'année	Dont temps de conduite en H/jour /an
<b>Réception marchandise :</b>	1h35	0h45
Déchargement	0h25	0h25
Dé-palettisation	0h15	
Contrôle	0h30	
Mise en stock/rayons/racks	0h25	0h20
Préparation commande (extraction du stock, palettisation, filmage, étiquetage) : (30 commandes par magasinier environ)	2h20	0h40
Produit à l'unité	1h00	0h20
Produits palette complète	0h15	0h10
Vrac : produits détaillés	1h05	0h10
Découpe de gaines, flexibles...	0h15	
Accueil client avec bon de chargement	0h20	
Chargement de la commande dans le véhicule du : Professionnel Particulier Entreprise POUR LIVRAISON	1h35	0h55
Reprise/déchargement/remise en stock des retours clients, rangement stock	0h15	0h05
Nettoyage des locaux (en alternance) et entretien du matériel	0h10	
<b>TOTAL</b>	6h30	2h25

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

Temps de manipulation de charges hors temps de conduite :

- Dépalettisation : 0h15
- Contrôle 0h30
- Mise en stock / rayon / rack (y compris dans le LS) 0h05
- Produits à l'unité 0h40
- Produits palette complète 0h05
- Vrac 0h55
- Découpe gaines et flexibles 0h15
- Chargement des véhicules clients professionnels et pour livraison : 0h20
- Chargement des véhicules clients particuliers 0h15
- Reprise / déchargement / remise en stock retours et rangement des stocks : 0h05

**Manipulation : porter, tirer, pousser charges de toutes natures : 3h25**

**(786 h/an environ)**

- 60% des charges plus de 10 kg voire plus de 40 kg jusqu'à 85 kg soit 2h35 de manipulation
- De plus, certaines charges sont encombrantes : portes et panneaux de douche ...

Les opérations pour les artisans sont très souvent faites avec leur aide, ce qui est moins fréquent avec les particuliers.

La plupart des manutentions de produits lourds sont faites avec moyens de manutention motorisés ou manuels. Charge quotidienne manipulée : environ 4 000 kg

# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

Tout au long de la journée le Magasinier doit adopter des postures contraintes, penché, accroupi, bras en l'air, se glisser sous les racks, déplacer, faire glisser les cartons les bras au dessus de épaules, déplacer les portes et panneaux très larges avec les bras en extension ...

→ 50% du temps de manipulation = 1h45

Positions sur le chariot élévateur : penché sur le coté, torsion du tronc (limitée avec les chariots latéraux) cou en arrière pour les stockages en hauteur

→ 25% du temps de conduite = 25% de 145 minutes = 40 minutes environ

Environ 2h25 (145 minutes) par jour en moyenne.

# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

Le niveau de vibrations est essentiellement lié à la qualité du sol de la cour et de l'entrepôt, à l'état du chariot (siège) et au type de chariot, aux pneus pleins ou gonflés, à la conduite maîtrisée (vitesse) ou « brutale »

Sol bon état, chariot confortable, conduite maîtrisée → Vibrations en dessous du seuil

Sol mauvais état chariot vétuste, conduite brutale → Vibrations supérieures au seuil de  $0,5 \text{ m/s}^2$

Durée de conduite des engins 2h25 par jour soit en année moyenne pour 230 jours travaillés 556 heures de conduite environ



# Contraintes de pénibilité

**Agents Chimiques Dangereux**  
**Pas de présence d'agent CMR.**

→ Attention toutefois à la présence d'engins à moteur GO ou essence dans les entrepôts

# Contraintes de pénibilité

## Températures

Le magasinier est exposé aux conditions climatiques une partie de son temps de travail.

# Contraintes de pénibilité

## Bruit

- Résonance ponctuelle dans certains entrepôts à structure métallique

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

- Pas de situations observées

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	3h25 de manipulations de charges dont 2h05 concernent des charges de plus de 10 kg Charge totale : 4 000 kg par jour
<b>Postures pénibles</b>	2h25 par jour : pour manipuler, charger, conduire les engins : 0h50 les bras en l'air, 0h55 penché, 0h40 accroupi/à genoux
<b>Vibrations</b>	2h25 de conduite : Si sol bon état → vibrations < 0,5 m/s <sup>2</sup> Sol irrégulier / détérioré → Vibrations > 0,5 m/s <sup>2</sup>
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	Maximum 1h00 par jour bruit > 80dB(A)
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

11

Métier

OPERATEUR DE DECOUPE

# Description du poste

- L'opérateur de découpe a en charge la préparation des commandes de bois dans différentes tailles.
- Il peut s'agir de la découpe de panneaux mais aussi, parfois, d'autres produits tels que le verre. Cela dépend également des moyens dont il dispose.
- Il réceptionne les matières premières dans son atelier ou va les chercher dans le stock.
- Il prépare sa découpe : sur un papier ou en programmant sa table de découpe
- Il procède à la découpe **avec les EPI** : gants, visière, protections auditives, chaussures,
- Il conditionne le verre découpé
- Il stocke la commande préparée, en général sur un chariot ou une palette
- Il charge parfois la commande dans le véhicule du client

Il dispose de chariots à 4 roues ou de transpalettes manuels ou électriques

Il nettoie sa zone de travail : chutes, poussières,

- *Il est garant de sa sécurité et de celle de ses collègues dans la zone à risques*

# Tâches effectuées

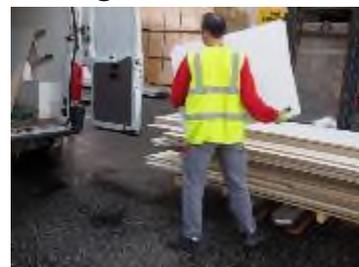
Approvisionner la table de découpe ou la scie circulaire



Découper les panneaux ou les pièces



Charger le véhicule du client



# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

L'opérateur manipule les panneaux et les pièces découpées pour les charger sur la table de découpe ou la scie circulaire. Les plus lourds ou encombrants sont manipulés à deux.

Souvent l'approche est réalisée à l'aide d'un engin de manutention et le chargement est manuel. Les panneaux pèsent plus de 10 kg et il doit les lever pour les positionner

Il décharge les pièces découpées et les « palettise » en attente de livraison

Il charge une fois sur deux le véhicule du client (seul ou aidé par le client) la plupart des pièces découpées pèsent moins de 10 kg

→ La répartition de son temps de travail est environ, en moyenne :

- ¼ préparation, calcul, programmation
- ¼ approvisionnement de la machine et déchargement des découpes
- ¼ découpe ou pilotage de la machine
- ¼ chargement de la commande dans le véhicule du client

→ Il découpe au maximum l'équivalent de 4 panneaux par heure soit sur une journée de **7 heures complète à la découpe au maximum** 30 panneaux de 30 kg = 900 kg manipulés 4 fois = 3 600 kg maximum.

→ Il manipule ou porte des charges pendant au maximum 4 heures par jour dont la moitié seulement pèse plus de 10 kg (soit 2 heures)

→ Effort pour manipuler la scie en vertical au dessus des épaules ou à plat en se penchant.

# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

Il s'agit principalement des postures pour ranger les commandes découpées ou charger les pièces découpées dans le véhicule du client. Penché ou rotation du buste, bras levés en mouvement, accroupi pendant les opérations de sciage.

→ 25 % de son temps environ soit au maximum 1h30 à 2h00 par jour

# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

Quelques vibrations dans les mains, poignets et avant bras pendant les opérations de sciages avec une scie à panneau murale.

Mais niveau faible car le salarié ne tient pas directement la machine : il manipule la scie avec une poignée ou pousse les panneaux sur les tables de découpe.

# Contraintes de pénibilité

## Agents Chimiques Dangereux

La poussière de bois est classée CMR et entre, à ce titre, dans les produits exposants à la pénibilité.

L'opérateur de découpe, s'il réalise cette tâche pendant 7 heures **peut être exposé** pendant **environ 2 heures** aux poussières de bois lors des opérations de sciages . Les poussières sont captées par des systèmes d'aspiration fixes / mobiles

Le niveau d'exposition dépendra de l'efficacité des systèmes de captage des poussières à la source et du port des **EPI appropriés**.

En l'absence de mesure d'empoussièrement ou de contrôle d'efficacité des systèmes d'aspiration, on considérera que le salarié est potentiellement exposé plus de 150 heures par an pour un poste à temps plein.

NB : douches disponibles ?

# Contraintes de pénibilité

## Températures

Le salarié travaille dans un atelier.

# Contraintes de pénibilité

## **Bruit**

Le bruit des machines est en général supérieur à 81 dB(A) et la machine fonctionne environ 2h00 par jour.

Le port des EPI est impératif pour être protégé et ne plus être exposé.

*Selon l'emplacement des machines le bruit peut affecter les collègues dans un proche rayon, lesquels ne sont pas souvent protégés.*

# Contraintes de pénibilité

## Travail de nuit

# Contraintes de pénibilité

**Travail en équipes alternantes**

# Contraintes de pénibilité

## **Travail répétitif**

Le travail de découpe, varié, n'expose pas à ce facteur de pénibilité

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	4 heures par jour de manipulation dont 2 heures de charges de plus de 10 kg avec déplacements et posture penchée Charge totale maximum manipulée : 3 600kg
<b>Postures pénibles</b>	2 heures par jour au maximum : penché ou en rotation, bras levés en mouvement
<b>Vibrations</b>	Vibrations inférieures au seuil de 2,5m/s <sup>2</sup>
<b>A.C.D</b>	Poussière de bois : 2 heures par jour en l'absence de mesures de prévention efficaces et contrôlées
<b>Températures</b>	Non concerné
<b>Bruit</b>	Supérieur à 81 dB(A) 2 heures par jour en l'absence d'EPI
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

12

**Métiers**  
**Administratifs, Managers,**  
**Commerciaux itinérants**

## Description du poste et tâches effectuées

- Les salariés sont Managers, Chefs d'agences, Responsables administratifs, ....
- L'analyse des DUEVRP indique que :
  - Leurs différentes tâches, ne les exposent pas à des ports de charges supérieures à 10 kg (ou très occasionnellement).
  - Les modes de réalisation de leurs tâches et les conditions de leur exercice n'exigent pas de postures pénibles habituelles ni de répétition des gestes.
  - Pour les mêmes raisons, ils ne sont exposés aux Agents Chimiques Dangereux ou aux températures extrêmes que très occasionnellement lors de déplacements dans les entrepôts ou en clientèle.
  - Les vibrations engendrées par les véhicules des commerciaux sont inférieures au seuil de  $0,50 \text{ m/s}^2$
  - Les horaires de travail sont réguliers en journée et selon les demandes des clients

# Synthèse

<b>FACTEURS</b>	<b>DONNÉES RETENUES</b>
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	Néant
<b>Postures pénibles</b>	Néant
<b>Vibrations</b>	Néant
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Néant
<b>Bruit</b>	Néant
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

13

## Métier

La gestion et réassort des rayons en Libre Service

# Description du poste

- Le vendeur LS a parmi ses tâches : réceptionner, remplir et nettoyer les rayons du libre service.
- Ce rôle est parfois également tenu par les magasiniers de l'entrepôt pour les produits lourds.
- Il s'agit de :
  - Faire l'inventaire permanent et annuel
  - Effectuer les réassortiments
  - Ranger les rayons
- Une de ses tâches est la préparation des peintures, voire la découpe du verre, la reproduction de clefs
- Renseigner les clients
- Charger les achats dans le véhicule client si besoin



# Tâches effectuées

Porter les pots de peinture, les cartons, les câbles, les articles divers

Ranger les produits, faire les « facings »

Compter les produits pour inventaire

Préparer les têtes de gondoles

Aller dans le stock / réserve chercher les produits manquants (avec chariot, moyens divers pour porter ...)

Remplir les rayons à différentes hauteurs

Extraire les articles à la demande (rayons en hauteur)

Nettoyages



# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

Pour un linéaire, le temps de travail se répartit entre : (hypothèse de 1h00 de travail)

- L'inventaire, le repérage des manquants (10 minutes)
  - La préparation administrative de la « commande » interne stock vers LS (5 minutes)
  - Le déplacement pour aller et retour dans le stock chercher les produits et prendre les produits en poussant / tirant un chariot, un roll, un transpalettes, un diable, une table roulante, en utilisant un engin (10 minutes) : Charge < à 250 kg
  - La prise des produits physiquement dans le stock en réserve : **(10 minutes)**
  - Le remplissage et le rangement des produits dans le linéaire: **(15 minutes)**
  - Le renseignement des clients : 5 minutes
  - Le chargement dans les véhicules des clients **(5 minutes)**
- ➔ **soit un total de 30 minutes** de manipulation chaque heure

Les produits sont en très grande majorité des produits de moins de 10 kg.

Le poids d'une « commande de réassort » est inférieur à 250 kg dans la plupart des cas : **exception** pour les peintures et les palettes complètes de certains produits tel plâtres, ciments, sel, câbles, carrelages, bidons... Les palettes sont manipulées avec des engins et ne sont pas « dépotées » si les conditions de rangement les permettent.

- ➔ La personne en charge du réassort du libre service manipulera sur une journée s'il ne fait que cela un maximum de 6,5 heures  $\times 250 \text{ kg} = 1\,750 \text{ kg} \times 2$  (stock et surface de vente) = 3 500 kg

# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

Dans la surface Libre Service

¼ des étagères imposent des manipulations avec les bras au dessus des épaules

¼ des étagères sont près du sol et imposent de travailler penché en avant ou accroupi, sinon à genoux, bras tendus pour saisir les articles en fond de rayons

Une partie du travail s'effectue sur gazelle sinon un « escabeau » avec peu de visibilité pour monter et descendre les bras chargés

Ceci est à peu près identique dans la surface de réserve / stockage

- ➔ Sur un total de 30 minutes de manipulation chaque heure, 15 minutes seront effectuées dans des postures contraintes soit au maximum 1h40 par jour pour une journée de 6,5 heures.



# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

Pas de conduite significative d'engin, les sols sont satisfaisants dans le LS

# Contraintes de pénibilité

## **Agents Chimiques Dangereux**

Les personnes en charge du réassort manipulent des contenants mais ne sont pas en contact direct avec les produits.

Les peintures sont sans solvants chimiques dans la plupart des cas.

Des EPI sont disponibles : gants, masques, lunettes,...

# Contraintes de pénibilité

## Températures

Les salariés travaillent à l'abri en réserve ou en surface de vente

# Contraintes de pénibilité

## **Bruit**

Le niveau de bruit en surface de vente est inférieur à 75 dB(A), y compris pour la fabrication des clefs

# Contraintes de pénibilité

## Travail de nuit

# Contraintes de pénibilité

## Travail en équipes alternantes

# Contraintes de pénibilité

## **Travail répétitif**

Non concerné

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	195 minutes des produits dont le poids moyen est inférieur à 10 kg Charge totale : 3 500 kg
<b>Postures pénibles</b>	1h40 par jour de postures pénibles : 0h50 bras au dessus des épaules et 0h50 penché ou accroupi
<b>Vibrations</b>	Néant
<b>A.C.D</b>	Néant
<b>Températures</b>	Néant
<b>Bruit</b>	Néant
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant

# FICHE EXPERTISE ET SYNTHÈSE

14

Métier

PREPARATEUR DE PEINTURES

## Description du poste

- Le travail consiste à préparer les peintures. A partir d'une demande orale d'un client, d'un échantillon ou d'un catalogue,
  - Choisir le pigment approprié.
  - Réaliser la teinte
  - Conditionner, étiqueter
  - Charger si besoin les pots dans les véhicules



# Tâches effectuées

## **Préparer les commandes : pots de 1 à 20 litres**

- Plusieurs prises en main de pots jusqu'à 25 kg.
- Prendre le fût en réserve / rayon plus ou moins proche pour l'amener devant les machines
- Le soulever (si une table basse roulante n'est pas utilisée) pour le poser sur le socle de la « teinteuse » à 50 cm du sol,
- Mettre les colorants,
- Sortir le pot, le poser ou le porter sur le socle de la « mélangeuse » distante d'1 à 3 mètres,
- Le sortir, le poser au sol ou sur un chariot.
- Le fermer hermétiquement, l'étiqueter.
- Le mettre en attente si besoin
- Porter les fûts dans le véhicule du client ou le véhicule de livraison (2 prises en main)
- Soit en moyenne 40 à 50 fûts de 25 kg manipulés 6 à 7 fois par jour pour un employé effectuant cette tâche pendant 7 heures :
- Alimenter en colorants la mélangeuse (sachets d'1 kg)
- En moyenne une dizaine de minutes pour préparer les pots les plus lourds

# Contraintes de pénibilité

## Manutentions manuelles de charges

- 7 à 8 manipulations par pots de 1 à 25 kg. Soit en moyenne 40 à 50 fûts de 25 kg manipulés au niveau des genoux
- ➔ **environ 8 000 kg quotidien**
- Déplacements des pots sur chariots (parfois sur mesure) , tables, diables...



# Contraintes de pénibilité

## Postures pénibles

- Penché pour saisir les pots en rayon, les mettre et sortir des machines, environ 3 minutes par pot soit 120 minutes par jour.
- Parfois accroupi selon l'aménagement et l'emplacement des pots et des machines.



# Contraintes de pénibilité

## Vibrations

# Contraintes de pénibilité

## Agents Chimiques Dangereux

- La quasi totalité des peintures sont sans solvants chimiques.
- Certaines font appel à des composant chimiques : par exemple les peintures pour sols ou métaux, environ 10% des commandes.
- Port des EPI obligatoires : masque, lunettes, gants,
- Certains postes sont équipés de hottes aspirantes
  
- Temps d'exposition très faible

# Contraintes de pénibilité

## Températures

- Ce travail est effectué en intérieur, la température pour stocker et effectuer ce travail doit être maîtrisée.

# Contraintes de pénibilité

**Bruit**

# Contraintes de pénibilité

## RYTHMES DE TRAVAIL

**Travail de nuit**

**Travail en équipes successives alternantes**

**Travail répétitif**

- Pas de situations observées

# Synthèse

FACTEURS	DONNÉES RETENUES
<b>Manutentions manuelles de charges</b>	Environ 40 à 50 fûts de 25 kg manipulés 7 fois : <b>environ 8 000 kg quotidien</b>  Environ 60 minutes de manipulation de charges
<b>Postures pénibles</b>	Environ 120 minutes penché sinon accroupi.
<b>Vibrations</b>	Néant
<b>A.C.D</b>	Très rare
<b>Températures</b>	Néant
<b>Bruit</b>	Néant
<b>Travail de nuit</b>	Néant
<b>Travail en équipes alternantes</b>	Néant
<b>Travail répétitif</b>	Néant